



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316 - 0513

7

7

Mars 1981

SOMMAIRE

- Essai d'histoire sur les familles Larue - Partie II 195
par Louis-Philippe Grenier
- Compte rendu de la réunion du 20 janvier 1981 212
par Paul Darisse
- Membres décédés 212
- Origine de la famille Boulet 213
par Louis-Philippe Boulet
- Service d'entraide 221
- Nouveaux membres 223
- Changements d'adresse 223
- Invitation 224

1961-1981

LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC, auparavant Société Canadienne de Généalogie, (Québec), est une corporation à but non lucratif, créée par lettres patentes émises le 27 octobre 1961.

Elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles, et la diffusion des connaissances généalogiques par les conférences et la publication des travaux de recherches.

Le Comité des publications dirige l'édition des publications telles que les Contributions (principalement des répertoires de mariages), les Cahiers spéciaux, les cartes historiques et le présent bulletin L'Ancêtre. Les textes n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Jacques Fortin
Vice-présidente: Françoise B. Doddridge
Secrétaire: Paul Darisse
Trésorière: Fernande Moisan
Publiciste: Daniel Guillot
Bibliothécaire: Diane Duval
Conseiller: Henri-P. Tardif

COMITÉ DES PUBLICATIONS

Président: G.-Robert Tessier
Secrétaire: Cora Houdet
Henri-P. Tardif
Gaston Brosseau
René Bureau

Collaborateurs: Raymond Gariépy
Michel Langlois
Berthe Tessier
Yvon Globensky

« Les cotisations et abonnement réglés avant le premier novembre sont imputés à l'année en cours et donnent droit au bulletin pour les mois concernés.

« Ce bulletin est en vente au prix de 1.50\$ l'unité. Il est envoyé gratuitement aux membres de la Société de Généalogie de Québec. Cotisation annuelle due le 1er janvier:

Membre individuel	15.00\$
Etudiant	8.00\$

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0316-0513 - Bibliothèque nationale du Québec

LES HÉRITIERS

Le notaire François-Xavier II a été capitaine de milice pour Pointe-aux-Trembles. Le sceau de Georges III, certifiant sa nomination, conservé dans la famille, a été déposé aux Archives nationales du Québec le 13 avril 1965. Le capitaine de milice était, autrefois, sous l'ancien comme sous le nouveau régime, un personnage important. C'était le représentant du gouvernement le plus autorisé pour faire connaître et faire exécuter les ordonnances. Pendant longtemps le notaire Larue exerça aussi les fonctions de magistrat, de juge de paix.

Notre aïeul fut également élu député pour le comté de Hampshire, de 1810 à 1814, puis de Portneuf, de 1830 à 1838, à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada.

Le 31 mai 1823, le notaire lègue la terre à son fils Barthélémy I, à sa majorité. Le 31 janvier 1825, ce dernier épouse Marie-Reine Laroche, qui devait lui donner huit enfants. Malheureusement, Barthélémy devait mourir jeune, le 2 février 1849, à l'âge de 47 ans, laissant une veuve avec huit enfants. Pour les cinq enfants mineurs: Julie, 19 ans; Louis, 16 ans; Camélien, 14 ans; Thomas, 12 ans; Emélie, 10 ans, Marie-Reine Laroche fut la tutrice et François-Xavier Larue fils, subrogé tuteur (Notaire J.A. Taschereau, 18 mars 1850).

Les trois enfants majeurs étaient François-Xavier III (1823), qui avait pris charge de la terre; Félicité (1822), qui devait épouser l'honorable Joseph-Elie Thibaudeau, à Cap-Santé le 24 juin 1845; Téléspore (1828), célibataire. Louis, à sa majorité, avait acheté une terre au village de Neuville (cad. 74) avec son héritage et Thomas, sans doute avec son héritage lui aussi, était parti ouvrir une terre à Roberval, au Lac St-Jean, vers 1850.

Après que son grand-père, le notaire François-Xavier II, lui eut passé la ferme, à sa majorité en 1848, François-Xavier III continua à la cultiver. Malheureusement, on rapporte que son goût exagéré pour les chevaux a englobé sa part d'héritage de sa grand-mère, Madelaine Hains, et on croit que son grand-père, le notaire François-Xavier II, a même dû le renflouer.

Les deux autres garçons devaient quitter la maison: Camélien s'en allant à Duluth, Minn., où il aurait exploité un ranch et où il mourut sans laisser d'enfants; Téléspore devint marchand à Cap-Santé, selon une quittance qu'il devait donner à son frère François-Xavier III, le 2 août 1852, devant le notaire Sem Proulx, d'un legs de dix livres par le testament solennel de feu Barthélémy Larue I, son père.

Julie avait épousé le seigneur Joseph-Charles Larue de Neuville en 1854. La cadette, Marie-Elmire, entra en religion à la Congrégation Notre-Dame.

Considérant l'exiguïté de la maison, Reine Laroche-Larue accepta l'offre de son fils, Louis, d'aller demeurer chez lui, au village, avec Téléspore, célibataire, qui devait s'établir à Cap-Santé.

* La partie I a paru dans L'ANCÊTRE, volume 7, numéro 4, décembre 1980
La partie III complètera cet ouvrage et paraîtra dans le numéro de mai 1981.

Malgré son grand âge, 86 ans, et sa cécité, le notaire se dévoue à élever cette deuxième famille. Sa fille, Elizabeth, qui prenait charge de la maison, devait aider son père à voir aux enfants. Les jeunes adoraient tante "Beth" comme ils l'appelaient familièrement. Un événement typique démontre combien elle voulait les voir arriver dans leurs études. En ces temps-là, c'était le curé qui faisait le catéchisme et tante "Beth" se faisait un devoir de conduire les enfants pour les leçons de catéchisme qui se donnaient dans la sacristie. Un jour que la réponse tardait à venir, pour une question posée à Barthélémy, le curé Parent, qui avait l'oreille fine, s'aperçut que tante Beth soufflait la réponse. Il aurait dit: "Ecoute ta tante Bethsé qui te donne la réponse".

Lorsque Emilie, baptisée Marie-Elmire, décida d'entrer au couvent, son père, Barthélémy I était décédé depuis huit ans. Le notaire chargea son fils, François-Xavier Pascal, de remplacer son frère pour l'entrée d'Emilie à la Congrégation Notre-Dame. François-Xavier II qui, malgré sa cécité, détenait toujours les cordons de la bourse, s'occupa de dicter ses volontés pour l'héritage anticipé de sa petite-fille Emilie, pour le montant de deux cent et une livres dix-neuf chelins et deux deniers. Emilie était née le 14 septembre 1839. Concernant l'héritage d'Emilie, on trouve la déclaration et l'état de compte suivants, probablement écrits par François-Xavier-Pascal:

"Partage des avoirs de Emilie (Sr Ste-Alix) le 12 février 1857, fille du notaire François-Xavier (l'auteur fait erreur, Emilie est la petite-fille du notaire).
Payé pour ma fille, Soeur Ste-Alix, depuis le 1^{er} juillette 1856 jusqu'au 28 juin 1858":

1 ^{re} dépense pour son trousseau	L 32.. 17..2
2 ^e dépense pour la prise d'habit	10.. 00..0
3 ^e dépense pour profession	12.. 00..0
	<u>54.. 17..2</u>

Savoir: Hylaire Bélan	
Pointe aux Trembles	25.. 00. 0
Gabriel Rochette	
St-Augustin	62.. 00.00
Veuve Boisjoly-Pte aux Trembles	25.. 00..0
Aug. Déroche - " " "	16.. 13..4
J.Baptiste Godin " "	18.. 15..4
	<u>L 147. 8 .8</u>

Lorsque Marie-Elmire entra au couvent, il y avait plusieurs années que la vue de son grand-père périclitait et, au moment de son départ, il était devenu complètement aveugle. Ce lui fut un choc de perdre sa petite-fille chérie. Elle était tout attention pour le vieil homme, elle était son soleil dans sa cécité et, pour Emilie, comme il préférerait l'appeler, la séparation ne fut pas moins pénible. Ce fut un déchirement pour les deux.

Sr Ste-Alix prit l'habit le 3 août 1857, prononça ses vœux le 5 août 1858 et fut envoyée successivement dans les missions suivantes: en 1858, à Villa-Maria; en 1859, à Kingston, Ont; en 1861, à l'Académie St-Denis; en 1868, à l'Académie St-Antoine; en 1869, de nouveau à Villa-Maria. Ensuite,

elle fut supérieure à l'Académie St-Denis, en 1875. Comme dernier stage, elle fut fondatrice et supérieure de l'Académie St-Léon, en 1885. Ses différentes fonctions n'ont pas manqué de faire voir ses qualités, ses talents d'administratrice. Elle fut supérieure provinciale pendant vingt-et-un ans, dont neuf dans la province Maritime, six dans celle de Montréal et six dans la province Notre-Dame. Enfin, en 1913, elle fut supérieure de l'école Bon-Secours, avant de se retirer définitivement à l'infirmierie de la maison-mère le 12 octobre 1917.

A sa retraite, il y avait cinquante-neuf ans que Soeur Ste-Alix remplissait ses différentes fonctions avec une rare diplomatie et une habilité remarquable. D'un caractère affable, il y a encore de ses parents et amis qui se rappellent son sourire aimable, son accueil chaleureux. Dans sa retraite, à l'infirmierie, elle ne pouvait rester inactive. Elle avait toujours un tricot en marche, pendant les trois dernières années de son existence. Toujours charmante, la visite ne lui manquait pas et elle n'aimait rien de mieux que de présenter sa tabatière à ses visiteuses qui aimaient priser et observer éternuer celles qui n'osaient refuser et qu'elle épiait d'un air narquois.

Le samedi 27 novembre 1920 avait commencé comme un autre jour. Soeur Ste-Alix avait sorti son tricot le matin et, comme d'habitude, après dîner, elle continuait son travail lorsqu'on s'aperçut qu'elle venait d'échapper son tricot et que ses traits s'altéraient sensiblement. La fin semblait proche. L'aumônier lui administra les derniers sacrements vers 14h30 et elle devait s'éteindre, paisiblement, avec la tombée du jour, dans sa 78e année. Sa nièce, Sr Ste-Marie-Alix (Berthe LaRue, fille de Roger) avait été appelée, de Châteauguay, à son chevet.

François-Xavier Larue III, né le 11 avril 1827, était capitaine de milice. Il avait 29 ans lors de son mariage avec Marie-Angélique Germain, de Portneuf, qui, elle, était âgée de 27 ans.

Malheureusement, François-Xavier III devait mourir jeune, le 24 janvier 1871, à l'âge de 44 ans. Il laissait alors une veuve avec huit enfants mineurs (quatre étaient décédés en bas âge) et peu de revenus.

Au décès de leur père, l'aîné Louis-Germain-Barthélémy II avait 16 ans (19-06-1854 / 19-02-1939); Reine-Elizabeth-Laura, 15 ans (23-02-1856 / 01-12-1946); Roger-Charles-Edouard, 13 ans (19-06-1858 / 01-01-1938); François-Xavier-Thomas, 12 ans (05-09-1859 / 21-03-1938); Joseph-Urcisse, 10 ans (11-07-1861 / 01-02-1939); Marie-Amédée-Emilien, 7 ans (28-05-1864 / 19-01-1917); Marie-Alix-Laurette, 5 ans (19-12-1866 / 16-09-1908); Marie-Reine-Hélène, 1 an (30-03-1870 / 17-08-1917).

Le partage

Un acte notarié, passé devant Me P.H. Faucher, N.P., le 2 mars 1860, nous apprend:

«... pour les Sommes et Créances dépendant de la succession de feu François Xavier Larue, vivant Ecuyer Notaire de la Pointe aux Trembles dans lequel partage ont procédé Sieur François Xavier Larue, cultivateur, Dame Marie Reine Larouche, veuve de feu Sieur Barthélémy LaRue, sieur Louis Larue, cultivateur, tous

trois de la dite paroisse de la Pointe aux Trembles, Sieur Télesphore Larue, marchand, au lieu nommé Port Neuf en la paroisse du Cap Santé. Sieur Camélien Larue, marchand, au lieu nommé L'Avenir dans le district d'Arthabaska, et Sieur Thomas Larue, commis marchand à Québec, légataires universels chacun pour un sixième du dit feu F.X. Larue suivant son testament solennel reçu devant Mtre P.H. Faucher, notaire, et témoins en date du vingt neuf janvier mil huit cent cinquante cinq. Il a été cédé et abandonné à la dite Dame Reine Laroche par ses co-partageants pour son lot dans la dite succession, savoir: le total des créances y compris les intérêts, est d'environ six cents livres».

Récapitulation de l'actif et passif laissés par Frs-Xavier III

et partage mobilier:

Valeur estimée du mobilier	461.72½
Valeurs dues à la communauté	11.10
Valeur estimée de la maison laquelle la dite Angéline fait reprise vu que cette maison a été construite des deniers de la communauté	1600.00
Valeur totale du mobilier	2072.82½
Créances dues à la communauté	172.00
Total de l'actif:	2244.82½

Passif

Dû par la Communauté	644.57
----------------------	--------

Partage mobilier

Valeur de la succession	2244.82½
à déduire le passif	644.57
	1600.25½

A partager également entre la requérante et ses huit enfants mineurs et formant pour requérante	800.00
---	--------

\$100.00 à chacun des huit enfants mineurs	800.00
--	--------

Sur les \$300 piastres appartenant aux enfants mineurs, il convient de déduire \$100 pour le douaire et \$66.66 pour le préciput de la survivante, formant une somme totale de \$166.66 due par les dits huit enfants mineurs et pour laquelle la requérante a hypothéqué sur les immeubles propres au mari et actuellement aux dits enfants mineurs \$166.66 à déduire sur les \$800. des enfants mineurs .
Part nette advenant aux huit enfants mineurs et formant pour chacun: \$79.16

La part du mobilier en argent de la requérante étant;	800.00
il convient d'ajouter les avantages matrimoniaux;	<u>166.66</u>
Part nette de la requérante qu'elle a à réclamer contre la succession de feu son mari le dit F.X. LaRue sauf erreurs et omissions.	966.66

(Signé) L.P. Bernard N.P.

Le 28 février 1876, Angéline Germain devait déclarer, devant le notaire Léonidas Bernard, que son mari est décédé le 26 janvier 1871 sans avoir disposé de ses biens, soit mobiliers et immobiliers, laissant pour seuls et uniques héritiers ses huit enfants mineurs.

Les premières années de son veuvage furent particulièrement pénibles pour Angéline. De faible constitution, avoir soin de ses huit enfants, entretenir la maison, diriger la ferme, lui demandèrent beaucoup de courage. Forcée d'engager un serviteur, elle eut certains déboires avec ses engagés. Une aventure cocasse démontre un des ennuis qu'elle eut avec son employé, Antoine P., qu'elle savait être très distrait. Un jour qu'elle l'eut envoyé labourer un certain champ, on raconte que, malgré qu'elle lui eut donné toutes les indications possibles, il s'avéra qu'il en laboura un autre. Ses enfants, en vieillissant, ne furent pas sans lui causer quelques inquiétudes. Ils devenaient de plus en plus turbulents, mais ils surent reconnaître ce que leur mère avait fait pour eux, lorsqu'ils se désistèrent de leurs droits en sa faveur. Louis Larue, agissant en qualité de légataire universel de feu sa mère, Reine Laroche, reconnut avoir reçu de Dame Angéline Germain, Vve de feu F.X. LaRue, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, tous les effets mobiliers, droits et prétentions mobiliers que le dit Louis LaRue pouvait réclamer et demander en vertu de l'inventaire de Dame Reine Laroche, Vve Barthélémy LaRue, reçu devant Sem Proulx, notaire, le 14^e jour de février 1856 et ce jusqu'à concurrence de \$150.00 dont acte passé à la Pointe-aux-Trembles, le 14^e jour de janvier 1876 devant L.P. Bernard, n.p.. Ce dernier acte devait libérer Angéline Germain de toutes obligations ou liens attachés à la terre. Elle devait décéder le 5 août 1889.

Le vieux notaire François-Xavier II fut affligé d'une vue décroissante qui l'obligea à réduire ses activités graduellement. Il devint aveugle une quinzaine d'années avant sa mort. C'est au début de 1855 qu'il dicta ses dernières volontés au notaire P.H. Faucher, stipulant treize legs monétaires se montant à environ 4,500.00 livres: une petite fortune pour le temps, et nommant comme exécuteurs testamentaires François-Xavier Larue, son petit-fils et Elie Thibaudeau, époux de sa petite-fille, Félicité:

"Fait et dicté et nommé par le dit testateur en présence des Sieurs Joseph Grenier, cultivateur et Edmond Dubord, commis, devant maître Faucher, notaire, l'an mil huit cent cinquante cinq et le dit Sieur testateur a déclaré ne pouvoir signer pour cause de cécité".

Six mois plus tard François-Xavier II décédait, le 11 juillet 1855, âgé de 91 ans, après une vie bien remplie.

TROIS CENTS ANS APRÈS

A la fin du XIX^e siècle et au cours du XX^e siècle, la culture avait pris un essor considérable. Les granges et les étables avaient été agrandies pour emmagasiner le fourrage et loger les animaux de ferme plus nombreux. On estime que le notaire, à un moment donné, pouvait avoir de huit à dix vaches laitières, un boeuf dressé, une couple de chevaux, des cochons et des moutons pour fournir la laine nécessaire pour vêtir la famille. Il y avait aussi un âne pour l'agrément des enfants et on a toujours répété, dans la famille, que Barthélémy I s'était même rendu jusqu'à Cap-Santé avec cet animal. On en a conservé un souvenir tangible jusqu'à nos jours: on peut voir un de ses fers cloué sur l'extérieur de la porte nord du fournil.

Lorsque la mécanisation s'implanta à Neuville, on entendit de moins en moins, dans les champs, les gais accords des pierres aiguisant les faux qui résonnaient d'un champ à l'autre. Le bruit saccadé des faucheuses tirées par des chevaux les a remplacés.

Roger a dû acheter sa première faucheuse vers le début du siècle, une Deering-McCormick. Plus tard, avec l'achat d'un premier tracteur, il changea pour une faucheuse pouvant couper le foin sur six pieds de large. Le râteau à cheval dut faire place à un râteau de côté ramassant le foin en rangées, pour permettre à la chargeuse de le monter sur la charette où les jeunes s'amusaient encore à le fouler. Aujourd'hui, ces machines sont déclassées, une presse ramasse le foin, le met en balles ficelées, chargées sur de solides wagons, souvent en tandem, tirés par le puissant tracteur Diesel, prêtes à être montées au fenil avec le monte-charge électrique. Le temps est révolu où on devait suer, sang et eau, pour entasser à la petite fourche, jusqu'au toit, le foin apporté par la fourche-à-foin tirée par un cheval et pris à même la charette placée dans la "batterie", à l'intérieur de la grange.

En 1955, les bâtiments devenus trop petits à nouveau, Charles-Xavier jugea qu'au lieu d'agrandir les vieux bâtiments, il était préférable de construire une grande-étable moderne pour au moins trente vaches. Le troupeau se composa d'une trentaine de vaches laitières enregistrées de race Holstein. Il y a aussi place pour des veaux et des génisses. Mais il y a un vide: il n'y a plus de cheval. On a dû vendre "Rubine", une bonne bête gardée aussi longtemps que possible. Malgré ses trente ans et plus elle rendait encore de bons services, jusqu'à ce qu'elle donne des signes de faiblesse, rongée par le rhumatisme. Elle laissait le tracteur roi et maître.

Roger et son fils, Charles-Xavier, ont toujours aimé les chevaux. Ils ont élevé plusieurs poulins. Ils avaient les petits gris de leurs juments dont ils ont eu de bons sujets. J'ai une anecdote typique à raconter. Lorsqu'arrivait un nouveau poulain, Barthélémi, le frère de Roger, grand amateur de chevaux lui aussi, faisait un voyage spécial de Québec pour venir voir le nouvel arrivé. Il se rendait alors directement à l'étable, sans s'arrêter saluer les gens de la maison. Lorsqu'il revenait de l'étable, sa belle-soeur Marie Grenier, épouse de Roger Larue, ne manquait pas de l'apostropher pour lui dire qu'il considérait plus les chevaux que les gens de la maison, sans pour ça

manquer de l'inviter à souper et coucher.

Un jour, un mendiant s'est présenté avec un attelage étrange: un beau cheval attelé avec un grément de fortune à une charrette non moins originale. Des cordes retenaient des objets les plus hétéroclites... Des chaudrons ou des sceaux pendaient, sous la garde d'un petit chien. Roger qui s'y connaissait bien en chevaux jeta un coup d'oeil furtif à la bête et demanda si elle était à vendre. "Cent piastres", lui répondit le mendiant, "pas un cent de plus, pas un cent de moins". La jument impressionnait Roger et, après qu'il en eut fait encore une fois le tour, le marché fut conclu et le mendiant continua son chemin, les cent dollars en poche, le petit chien à sa suite. La "Belle", comme l'appelait le vendeur, rendit de très bons services mais malheureusement, contre ce qu'on espérait à l'achat, n'eut jamais de poulain.

A Québec, le règne des laitiers indépendants tirait à sa fin. Des laiteries commençaient à opérer. Mécanisées pour embouteiller le lait et faire la livraison à domicile, elles commencèrent à s'approvisionner chez les cultivateurs. Roger fut un des premiers à expédier son lait à la Laiterie Frontenac (fondée par Marcel Rochette, natif de St-Augustin, qui avait commencé son commerce sur la rue Richelieu). La fondation de la Frontenac exigea un local beaucoup plus vaste. Ils achetèrent l'ancienne menuiserie J.H. Gignac sur la rue de l'Eglise. Roger fut l'un des premiers fournisseurs de la Laiterie Frontenac vers 1910. Les cultivateurs devaient porter leur lait tous les matins, à la station du chemin de fer Canadien Nord et ceci tant que les Chemin de fer Nationaux n'eurent pas acheté le Canadien Nord (dont la ligne fut supprimée et remplacée par le Transcontinental). Il y avait une dure côte à monter pour atteindre la nouvelle station, qu'il fallait faire par tous les temps, pour en plus attendre le train souvent en retard, surtout en temps de tempête, le cheval exposé à tous les vents. Heureusement que les voisins avaient un arrangement pour prendre les bidons à tour de rôle. Ce fut une amélioration importante le jour où un camion commença à faire la cueillette des bidons qu'on devait placer sur des plates-formes érigées sur l'accotement du chemin public. Un seul ennui: il fallait que les bidons soient déposés tôt, tous les matins sauf le dimanche. De nouveau l'évolution a supprimé la plate-forme au chemin. Les laiteries, pour se conformer à la loi, exigent que le lait soit refroidi immédiatement après la traite et Jean-Roger n'a pas hésité à bâtir une extension pour y installer un grand réservoir-réfrigérateur pour le lait. Un camion frigorifique vient prendre le lait directement du réservoir sans que le cultivateur ait à se déranger. Les cultivateurs du bas de la paroisse, en général prospères, avaient augmenté leurs troupeaux pour satisfaire les laiteries, mais l'obligation d'avoir des réservoirs-frigorifiques, vers 1970, a fait que plusieurs ont abandonné la production du lait. Le manque d'aide-familiale et le coût prohibitif de la main-d'oeuvre firent que plusieurs terres furent vendues pour d'autres fins. Entre chez lui et St-Augustin, Jean Larue est le dernier cultivateur qui cultive encore sa terre. Elle ne produit pas assez de foin pour alimenter son gros troupeau. Il y supplée en coupant le foin chez des voisins dont les terres ne sont plus en culture. Il récolte aussi beaucoup de maïs.

LA SOURCE LARUE

Autrefois, plusieurs souffraient du manque d'eau. Rarement en été cependant, mais au fur et à mesure que l'hiver avançait, les sources tarissaient les unes après les autres. C'est alors qu'on commençait à voir des boeufs attelés à des traîneaux portant une tonne ou une tierce, beau temps mauvais temps, s'en allant chercher de l'eau à la source intarissable Larue.

Le mot "tierce" me rappelle les voiliers à quatre mâts qui apportaient à Québec des chargements de mélasse des Barbades. Accostés dans le bassin Louise, ils déchargeaient de grosses barriques de sept cent vingt-cinq livres, appelées tierces parce qu'elles faisaient le tiers de la grosse tonne de deux mille deux cent quarante livres importées par les marchands de gros qui approvisionnaient nos marchands de campagne. Lorsque le Ste-Croix arrivait avec des tierces de mélasse, le marchand, prévenu, avait les hommes nécessaires pour les embarquer sur une charrette et les rendre en cave. Ceux qui avaient réservé des tierces vides s'empressaient de le rappeler au marchand.

Revenons à nos attelages en quête d'eau à la source Larue. En s'en venant sur le chemin fortement enneigé, les tierces ou tonneaux, avec leurs ouvertures bordées par un épais collet de glace et les côtés tout glacé, brillaient, scintillaient de mille feux au soleil couchant. L'eau de la fontaine faisait 50 degrés F. hiver comme été. Elle avait la propriété, fait extraordinaire, de faire fondre la glace qui encerclait les tonnes lorsqu'on commençait à les remplir. Les charretiers, bien emmitoufflés dans un vieux capot-de-chat tout glacé par l'eau et cachant des oreillons bien attachés sous le collet, marchaient péniblement dans une neige épaisse. Ce temps est aussi révolu: chaque cultivateur a son propre aqueduc. Les Larue ont toujours été favorisés: autrefois, par gravité, un tuyau partant d'une source à quelques arpents au nord, conduisait l'eau à la maison et à l'étable. Cependant, depuis quelques années cette source ne peut plus suffire. Jean, marié, s'est bâti à l'ouest de la grand'maison et Thomas Martineau, marié à Simone, soeur de Jean, s'est établi vis-à-vis, au sud du chemin. On se tourna vers la source intarissable située en haut de la première côte et en aval des trois maisons. Une pompe électrique fournit maintenant l'eau aux trois maisons ainsi qu'à celle de Paul-Henri Lafond qui a acquis un lot de Jean sur le bord de la première côte et à celle de Guy Gosselin, construite à l'est de la vieille maison.

Il y a plusieurs années, Charles-Xavier vendit des lots au bord du fleuve et un tuyau de surface, partant de la source, fut installé pour fournir l'eau aux chalets. Jean s'est aussi bâti un chalet sur la grève, du côté de l'ancien chantier Dubord.

Le deuxième plateau est peu propice à l'agriculture. Par contre, le fond de grève produit de belles récoltes avec l'inconvénient cependant qu'on ne peut monter que de petites charges dans la petite charrette à deux roues. C'était toujours un soulagement lorsqu'on avait fini de charroyer la récolte des "fonds" en empruntant l'ancienne côte du chantier Dubord, dont le haut était particulièrement à pic. Pour corriger cet inconvénient, Charles-Xavier profita d'un outillage moderne pour faire une côte chez lui, dans le coteau supérieur, débouchant sur la route Nationale 138.

LA POSTÉRITÉ DE FRANCOIS-XAVIER III

I- BARTHELEMY II

Né en 1854, Barthélémy II épouse le 14 juillet 1891, en premières noces, dans la chapelle de l'Hopital St-Michel-Archange, à Beauport, Anna Grey. Ils eurent quatre enfants décédés en bas âge.

En secondes noces, Barthélémy épouse Agnès McKinnon, le 17 septembre 1900, à Rivière-du-Loup. Agnès est décédée le 9 novembre 1929, à l'âge de 67 ans, laissant un fils, Joseph-Charles-Eugène, né le 21 janvier 1902.

Barthélémy délaissa la culture et déménagea à Québec où il trouva une position à la prison de Québec dont il devint député-gouverneur.

II- REINE-ELIZABETH-LAURA

Née le 23 février 1856, décédée à Québec, le 1 décembre 1946, âgée de 90 ans. En premières noces, elle épouse le docteur A. Ernest Delisle, de Neuville, le 21 juin 1875. Ce dernier devait périr dans la grande noyade au large du vieux quai, en face de la rue du Hangar (entrepôt du quai), aujourd'hui rue Dombourg, le 18 juillet 1879*. Cette tragédie jeta le deuil dans de nombreuses familles et sema l'émoi et la consternation dans la paroisse et même jusqu'à Québec. Les passagers d'un yacht à voile, trop chargé, devait chavirer lorsque ses quinze passagers se glissèrent du même côté pour saluer les passagers du caboteur "Saint-Antoine II" qui quittait le quai pour son voyage habituel vers Québec. Il semble qu'une bourrasque fit chavirer le yacht du côté où il penchait déjà, entraînant huit personnes dans la mort pendant que sept autres ont pu se sauver. A bord du bateau, chacun essayait de lancer tout ce qui pouvait flotter et Roger parvint à lancer à son frère, Barthélémy II, un madrier auquel il put s'agripper pour être hissé à bord. Le docteur Delisle, bon nageur, paralysé par deux femmes agrippées à ses bras, ne put se tenir à flots et s'enfonça avec ses compagnes. Marie Grenier, venue assister à l'arrivée du bateau, avait refusé d'embarquer malgré les instances qui lui furent faites. Elle devait épouser Roger LaRue.

En secondes noces, Laura LaRue devait épouser l'avocat Charles Darveau, de Lévis, le 22 mai 1882. Il était veuf avec un enfant, Valère, qui a été pendant plusieurs années avocat des Chemins de Fer Nationaux Canadiens. Laura avait eu trois enfants de son premier mariage. Elle en eut sept du second.

* Il fut inhumé le 22 juillet 1879 à l'âge de 29 ans.

III- ROGER-CHARLES-EDQUARD

Né le 19 juin 1858, décédé le 1 janvier 1938. Le 5 février 1889, il épouse Marie Grenier (13-05-1860 - 12-05-1939) à qui «le futur époux accorde la jouissance et l'usufruit de tous les biens que le dit futur époux délaissera, toujours et pourvu qu'elle demeure en viduité car, au cas de secondes noces, elle perdra son droit de jouissance et usufruit et, advenant qu'elle convoierait en secondes noces, elle aura droit à une somme de quatre cents piastres courant que le futur époux lui donne par ces présentes. Pour assurer le paiement de la dite somme de quatre cents piastres, le cas échéant, le dit futur époux, du consentement de sa mère, Dme Angéline Germain, du dit lieu de la Pointe-aux-Trembles, cultivateur, à ce présente pour donner sa pleine et entière approbation à l'effet des présentes, hypothèque en faveur de la future épouse, ce acceptant l'immeuble suivant, savoir: une terre située, au premier rang de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles contenant deux arpents et 3 perches de front sur quarante de profondeur, avec bâtisses». Cet immeuble est le numéro 33 sur les plans et livre de renvoi officiel du cadastre pour la dite paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

Depuis que ses frères lui ont volontairement donné quittance pour leurs droits sur la terre, Roger s'ingénie à l'améliorer. Il maintient les clôtures en parfait état, il s'applique au dur labeur de ramasser les cailloux que la gelée fait sortir de terre le printemps. Le matériel roulant et les attelages sont tenus en bon état pour les chevaux de trait et de voiture. Il sait aussi faire fructifier le capital retiré de la vente de terrains vendus pour le chemin de fer Canadien Nord, en 1909, et au chemin de fer Canadien National, en 1911. En plus de la terre familiale, la succession comprenait deux lots au premier rang et une terre en la troisième concession. Roger vend un premier lot, une dizaine de terres à l'est, comprenant environ treize arpents et demi en superficie, au voisin Siméon Delisle, maintenant Gustave.

D'un caractère gai, on le connaissait pour ses réparties spirituelles et ses allusions ambiguës animaient tout le monde de la maison. Frappé de paralysie en 1930, il devait décéder le 1 janvier 1938, à l'âge de 79 ans. Son épouse, Marie Grenier, devait le suivre l'année suivante, le 14 mai 1939, aussi âgée de 79 ans.

Ils laissaient quatre enfants: Berthe (08-09-1891), Sr Ste-Marie-Alix; Charles-Xavier (17-03-1893) époux de Alberta Jobin; Alice (13-12-1894) épouse de Louis-Philippe Grenier; Yvette (21-08-1898) veuve de Georges Lavoie, de Québec.

IV- FRANCOIS-XAVIER-THOMAS

Né le 5 septembre 1859, décédé à Québec le 21 mars 1938. A vingt ans, Thomas vivait dans les jours les plus pénibles de notre histoire: presque tous les jeunes quittaient le patrimoine pour tenter fortune aux Etats-Unis. De 1870 à 1890, il y eut, selon des statistiques américaines, 738 226 Canadiens qui émigrèrent. Et selon ces mêmes statistiques dix pour cent, soit environ 75 000 provenaient du Bas-Canada, presque tous des Canadiens de descendance française. On n'a pas de statistiques, mais on sait qu'un bon nombre revinrent au pays. Thomas fut un de ceux-ci.

Le 24 juillet 1889, il épouse Elizabeth Langlois à Neuville. Il demeura dans le bas de la paroisse, pendant une dizaine d'années, sur un lot presque voisin de la ferme ancestrale avant de s'établir à Québec vers 1905 où il devint un laitier prospère. Il eut dix enfants: Marie-Jeanne, Angéline, les jumeaux Antonio et Octave, Alice, Valère, Reine, Urcisse, Jean et Gilberte.

V- JOSEPH-URCISSE

Joseph-Urcisse naquit le 11 juillet 1861. Témoin au mariage de son frère, Roger, le 5 février 1889, il a dû partir pour les Etats-Unis cette même année. Il s'est établi à Lowell, Mass., où il devint spécialiste dans la finition du cuir. Le 28 juillet il épousait, à Lowell, Léontine Côté dont la famille avait quitté Neuville quelques années auparavant. Ils eurent trois filles: Blanche, épouse de Léo Bilodeau entrepreneur de pompes funèbres; Isabelle, mariée à Wilfrid Lajeunesse; Alice, célibataire.

Urcisse est revenu quelques fois au pays natal, entreautres une fois en 1896 alors qu'il a gravé ses chiffres sur l'un des montants d'escalier de la cuisine d'été. Il revint aussi en 1912. Son épouse et ses filles ont bien connu Neuville.

VI- MARIE-AMEDEE-EMILIE

Né le 28 mai 1865, il devait décéder à Québec le 9 janvier 1917. Il alla rejoindre son frère, Urcisse, aux Etats-Unis. On le trouve établi à Salem, Mass., où il épouse Alma Bourgoing. Il a la nostalgie du pays et revient à Québec où il ouvre une taverne au coin de la rue de la Couronne et St-François. Il n'a pas eu d'enfants.

VII- MARIE-ALIX-LAURETTE

Née le 19 décembre 1866, elle n'avait pas encore 17 ans lorsqu'elle entra à la Congrégation de Notre-Dame le 5 octobre 1883, sous le nom de Ste-Marie-Alix. Reçue professe le 8 octobre 1885, elle fut nommée à Port Hood, Nouvelle-Ecosse, pour se familiariser avec la langue anglaise. Elle y demeura jusqu'en 1889. De cette dernière année, jusqu'en 1895, elle enseigne au Bishop's School à Kingston, Ont., puis à Ottawa et de nouveau à Kingston, à l'école St-Vincent où elle tomba sérieusement malade. Transportée à l'Hotel-Dieu de cette ville, elle y fut administrée. Elle reprit assez de forces pour se rendre à Montréal et termina sa convalescence à l'Académie St-Antoine où elle retrouvait sa tante Sainte-Alix (Emélie), alors supérieure provinciale de Ville-Marie.

Toujours professeur d'anglais, elle fut nommée au collège Bellevue, à Québec, en 1903, encore à l'Académie St-Antoine à Montréal, ensuite à l'Assomption. Huntingdon fut son dernier stage où elle ne séjourna qu'un an, lors-

que la maladie devait la terrasser. En septembre 1908, elle tenta de reprendre sa classe mais après une semaine de cours elle dut gagner l'infirmierie où elle ne séjourna que quatre jours. Elle devait expirer le 16 septembre 1908.

Ce fut une grande peine pour Ste-Alix (Emélie) qui avait eu tant de bonheur de voir sa nièce, Marie-Alix-Laurette, venir la rejoindre à la Congrégation de Notre-Dame et la voir mourir si jeune, à l'âge de 42 ans.

Mais la vieille tante eut la consolation, le grand bonheur, de voir une troisième génération prendre la relève: Berthe, fille de son neveu Roger LaRue et de Marie Grenier, entre au noviciat le 2 février 1909, à l'âge de 17 ans, bien heureuse de pouvoir prendre le nom de sa tante Ste-Marie-Alix, décédée quelques mois auparavant. Soeur Berthe LaRue s'est dévouée pendant une cinquantaine d'années à enseigner le piano, diriger des chorales, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Agée de 86 ans, jouissant d'une bonne santé, elle est maintenant retirée au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, 40 rue de l'Eglise, à St-Romuald, où elle célébra en 1978 le soixante-cinquième anniversaire de vie religieuse.

VIII- MARIE-REINE-HELENE

Née le 30 mars 1870, décédée le 17 août 1917, épouse de Ludger St-Pierre, gardien à la prison de Québec. Trois enfants: Philippe, Urcisse et Marguerite.

Les trois dernières générations

Marie-Lucie Grenier, épouse de Roger-Charles-Edouard LaRue donne par testament, le 25 février 1938, à son fils Charles-Xavier né le 17 mars 1893, "tous ses biens meubles et immeubles, mobilier de la maison et roulant de ses terres, aux charges, clauses et conditions y mentionnées: ... ". "Fait à Neuville, devant H.F. Smith, notaire et en présence d'Olivier LaRue, gérant de banque et d'Ernest Delisle, marchand d'automobiles, tous deux de Neuville".

Marie Grenier est décédée le 12 mai 1939.

Charles-Xavier a deux enfants: Jean-Roger et Simone épouse de Thomas Martineau.

Pour la neuvième génération, Jean-Roger hérite, par donation entre-vifs, de la terre, du roulant et des animaux. Il a neuf enfants.

Cette dixième génération comprend: André, époux de Céline Garneau; Michel, comptable agréé; Nicole, médecin, épouse de André Côté; Suzanne, infirmière graduée, épouse de Denis Auger, professeur; Jules, Yves, Marie, Sylvie, Denis.

Alors que je termine ce manuscrit, une onzième génération s'ajoute maintenant: un enfant est né à André et au docteur Nicole LaRue-Côté*.

* Né le 10 février 1978 et à qui on a donné le nom de François-Xavier.

RÉMINISCENCES

Le "bûchage"

Autrefois, toutes les paroisses avaient leurs "bûcheux" qui étaient d'une capacité extraordinaire. Ils se souciaient peu d'une longue marche pour se rendre à l'ouvrage, quelles que fussent l'heure et les rigueurs de la température. J'en ai connu un qui devait se lever bien avant le jour, marcher deux milles et arriver chez l'employeur, y prendre une bouchée, empocher le lunch préparé par la maîtresse de maison et, l'aurore pointant, prendre le chemin du bois, marchant des fois dans une neige à mi-jambe, la hache sur l'épaule, le sciote en bandoulière. Il lui fallait bien marcher un bon mille pour se rendre au bûcher où, en premier lieu, il devait s'attaquer aux arbres pour faire du bois de chauffage. La noirceur le forçait à quitter le bois. Il arrivait chez lui pour souper avec sa famille et, le croiriez-vous, il avait gagné 50 cents pour sa journée, plus son déjeuner et son dîner.

Aujourd'hui, quelle révolution: le bois de chauffage est devenu article de luxe pour le citadin qui veut alimenter son foyer... et les grosses bûches ont cours! Le coût de la main-d'oeuvre a découragé les cultivateurs: on n'a plus les bûcheux qu'on avait; comme les "quêteux", ils sont passés à l'histoire. L'huile a supplanté le bois, même sur la ferme. On ne sent plus l'odeur si agréable de l'érable bien sec, si pétillant, et qui faisait rougir les ronds de la cuisinière. Grand-père n'a même plus le poêle à deux-ponts pour allumer sa pipe avec des tisons, qu'il pouvait saisir avec de longues pinces, ou des brindilles qu'il savait soigneusement préparer, pour les mettre en feu en les introduisant dans la petite porte de tirage. La poésie n'est plus qu'un bruit de mécanique et une odeur d'huile s'échappant du poêle.

Mais revenons encore quelques années en arrière, au temps où le notaire avait pensé construire sa maison. Certains jours qu'il était libre, il n'y avait rien qu'il aimait mieux que d'atteler le cheval sur le traîneau pour aller voir les hommes faire la coupe du bois. Son premier objectif cependant, était de choisir certains arbres pour la construction de la maison. Il prenait volontiers la hache ou tenait une extrémité du "godendart", avant de prendre le chemin du retour avec une bonne charge de bois. Le bûcheron était encore à ébrancher le gros érable qu'il avait abattu à son arrivée le matin. Lorsque le soleil lui disait qu'il était midi et que c'était le temps d'allumer le feu, il s'organisait pour casser la croûte: des sandwiches au lard, faites avec du bon pain de ménage et, comme dessert, de délicieuses galettes-maison, à la mélasse, arrosées du thé, encore chaud, enveloppé qu'il était dans le capot-de-chat enfoui dans la neige, à moins que ce ne fut des tranches de pain, beurrées, prêtes à être grillées sur la fourche d'un rameau vert présenté au feu. Après avoir éteint le feu soigneusement, il se remettait à l'ouvrage.

A la première neige, le "bûcheux" était heureux d'atteler la jument sur le traîneau pour monter au bois. Avant de se mettre à bûcher, il ramassait

les billots à un endroit propice au chargement sur le traîneau. Attelée au baccul, la jument les tirait à travers les souches. Après avoir pris une bouchée, notre homme se mettait en frais de charger les billots, ce qui demandait beaucoup d'ingéniosité et de force musculaire pour un seul homme. Il allait chercher la jument qu'il avait attachée dans le chemin de bois avec une couverture sur le dos et une bonne botte de foin aux pieds. Le traîneau en place, il plaçait deux lisses sous les billots, les autres bouts sur le traîneau. Avec une forte gaule, il les faisait glisser et réussissait à les monter en place, les gros bouts en avant. Les billots du fond placés, l'effort était plus épuisant pour monter les deux de dessus. C'était surprenant de voir une charge aussi lourde de billots de 25 à 30 pieds de long, embarqués sur un si petit traîneau d'une huitaine de pieds de long. Après avoir donné un dernier coup de hache sur le bout de chaque billot pour le rendre plus glissant sur la neige, s'être assuré que le tout est bien enchaîné, que les bâtons sont solidement entrelés, notre homme enlevait la couverture sur le dos de la jument, endossait son "capot" et s'organisait pour lutter contre le froid et le vent à sa sortie du bois. A son commandement, l'animal devait y aller d'un bon coup de collier pour décoller la charge, et "hue" et "dia", on était en route, pour déboucher un moment donné en plein champ, où la poudrière aveuglait. A la maison, on était heureux de voir les billots s'empiler et, surtout, voir les grosses bûches d'érable s'enligner, prêtes à être fendues pour faire rougir les plaques du poêle pendant les gros froids.

La coupe du bois de chauffage étant fort avancée, le "bûcheux" avait agrandi son chantier pour aller abattre le beau pin et l'épinette, choisis par le maître, fièrement protégés dans leur croissance par de majestueux chênes, abattus depuis pour la construction de vaisseaux construits au chantier Hippolite Dubord situé voisin de la terre Larue, sur la grève.

Un hiver, on n'avait pas encore eu de fortes tempêtes de neige lorsque celle qui s'abattit sur le pays souffla pendant trois jours, paralysant toute circulation. On perdit même les balises du chemin et tout contact avec le village devint impossible. Le bûchage fut suspendu pour une bonne semaine, c'est-à-dire jusqu'à ce que le bûcheux ait réussi à se frayer un chemin jusque chez son patron, le notaire LaRue. C'est alors que la maîtresse de maison avisa le domestique d'atteler le boeuf et d'accompagner notre homme au bois. Il dut faire rapidement le nettoyage de l'étable. Les enfants encore trop jeunes et son époux François-Xavier perdu, on ne sait où dans la tempête, elle dut voir à traire les vaches, soigner la jument, les génisses, les moutons et les cochons et aussi les volailles qui étaient à sa charge quotidienne. Malgré l'entretien de la maison et l'obligation de faire la cuisine pour sa nombreuse famille, elle avait toujours quelque chose sur le métier, utilisant la laine de ses propres brebis.

La tempête avait fait disparaître toute trace de chemin mais le boeuf sut conduire nos deux hommes à bon port. Ils ne reconnurent plus le chantier. Sous l'épaisse couche de neige, tout disparaissait sous un blanc linceul. Seules la hache et la sciote, judicieusement perchées haut dans un arbre, étaient visibles. Le boeuf, lancé dans l'abattis la neige au ventre, réussit difficilement à ouvrir un chemin à travers les souches plus ou moins visibles et à sortir les précieux billots de pin et d'épinette qui, cette fois-là, furent l'unique charge. Le froid avait augmenté considérablement depuis le matin. Dans le bois c'était encore supportable, mais dans le champ, au grand vent,

il faisait un froid de loup. Les oreilles du casque rabattues, le large col du capot-de-chat, tenu relevé par un foulard, laissait peu du visage à l'air, mais le pauvre nez devait se garer. Le boeuf, lui, malgré les instances, ne changeait pas d'allure et les deux hommes devaient sautiller, à l'arrière du voyage, et se battre les bras pour se réchauffer.

Le notaire, pris dans la tempête comme on le sait, était enfin revenu de son aventure. L'une de ses premières préoccupations fut de savoir où en était le bûchage. Il aimait toujours aller au bois et s'embarqua avec le bûcheux pour faire le voyage. Il fallut fouiller pour localiser les billots qu'on devinait sous de légères bosses de neige. C'était de grosses billes, sciées en longueurs d'une trentaine de pouces du tronc de ce vieil érable de plus de cinquante pouces de diamètre. C'est encore le boeuf, neige au ventre, à travers les souches qui put rendre le traîneau assez proche pour permettre de charger ces lourdes pièces, très difficiles à manier.

On avait à peine fini le charroyage, qu'une autre tempête mit fin au bûchage. Afin de profiter du bois encore gelé qui se fend plus facilement, le notaire engagea le bucheux pour aider le domestique à scier et fendre le bois de chauffage. Le printemps à peine arrivé, le travail était fini et le bûcheux libéré avant que les chemins "défoncent" ce qui avait pour conséquence de retenir tout le monde à la maison jusqu'à la "criée", par le secrétaire municipal, sur le perron de l'église, ordonnant l'ouverture des chemins d'été. Tous les hommes valides de la maison, capables de manier la pelle, se mettaient à la tâche d'ouvrir la moitié sud du chemin, au soleil de faire l'autre partie. Mais ce dernier pouvait bouder, rendre le chemin peu recommandable pendant quelque temps et les rares attelages qui attireraient l'attention y étaient par nécessité.

Un souvenir

Je profite des derniers jours de l'hiver pour raconter la fidélité d'une chienne berger, événement qui s'est déroulé il y a quelques années. "Nellie", en temps ordinaire, ne s'inquiétait jamais des outils laissés, régulièrement, dans le bois et, au moment du retour, elle avait l'habitude de prendre une course en forêt, pour ensuite rejoindre l'attelage dans le champ.

Un jour, alors qu'il faisait très doux, Roger avait oublié une belle paire de mitaines de cuir sur une souche. De retour à la maison, il constata que Nellie n'était pas rentrée. C'était jamais arrivé. Les enfants commencèrent à s'inquiéter. Le lendemain, toujours pas de nouvelles de Nellie. C'était la consternation car, les enfants, après avoir fait des recherches infructueuses, sont revenus à la maison plus découragés que jamais et les larmes aux yeux. Mais le soir venu, quelqu'un put entendre un bruit insolite et répété, à la porte extérieure du fournil. C'était Nellie, à bout de force, une patte toute en sang, écorchée par un piège à renard retenu par une chaîne et attachée à une pièce de bois, qu'elle traînait depuis la veille, après avoir réussi à lui faire traverser combien de clôtures et autres obstacles, sans abandonner les mitaines qu'elle tenait toujours dans sa gueule. L'alerte donnée, ce ne fut pas long que les enfants lui prodiguèrent tous les soins possibles.

LE COMBAT DE L'ATALANTE ET JEAN-BAPTISTE LARUE III

Le 15 mai 1760, deux puissants vaisseaux de guerre étaient arrivés en rade de Québec, renforçant considérablement la puissance navale des Anglais.

Le lendemain matin, à la pointe du jour, ils levaient l'ancre pour attaquer les Français à l'Anse au Foulon. Lévis avait envoyé un messenger pour avertir Vauquelain de la menace. Malheureusement, la tempête formidable qui sévissait ne lui permit pas d'arriver avant le jour, au moment où les vaisseaux anglais étaient déjà en vue.

Vauquelain donna immédiatement l'ordre à la flottille d'appareiller "en catastrophe" et de fuir au plus vite vers l'ouest, confiant que ses vaisseaux, plus maniables, pourraient échapper à l'ennemi et gagner la pointe du Platon où les vaisseaux anglais, de plus fort tirant d'eau, ne pourraient s'aventurer. Mais le fort vent du nord-est qui soufflait en tempête favorisait les Anglais. Les matelots et mousses français firent des prodiges pour hérissier les voiles de l'Atalante: le plus gros de la flottille put gagner le large rapidement. Malheureusement, la Pomone s'échoua à Sillery. Voyant que les Anglais gagnaient toujours sur eux, Vauquelain donna l'ordre à la Marie, La Pie et le Duc de Fronsac de s'échouer à l'embouchure de la rivière Cap Rouge et aux équipages de rejoindre Lévis après avoir brûlé leurs vaisseaux.

Malheureusement, le gros vent favorisait toujours les Anglais qui s'approchaient de plus en plus dangereusement. Le Vanguard, armé de soixante-quatorze canons, jugeant qu'il y avait assez du Lowestoff, quarante canons, et de la Diana, trente-six canons, pour anéantir l'Atalante qui n'avait que seize canons pour répondre, retourna à Québec. Passé Cap-Rouge, les Anglais étaient assez rapprochés pour commencer à tirer sur l'Atalante. Bientôt la voilure fut atteinte. Rendu à la Pointe-aux-Trembles, Vauquelain dut échouer l'Atalante vis-à-vis le ruisseau des Soeurs du couvent de la Congrégation de Notre-Dame.

La compagnie Shawinigan Water & Power Ltd s'est portée acquéreur d'une bande de terre (résidu de la route Nationale no 2, maintenant la 138) vendue par le ministère de la Voirie et provenant de l'ancien chemin de fer Canadien Nord, située immédiatement à l'est de l'embouchure du ruisseau des Soeurs. A l'instigation du Comité d'Initiatives de Neuville, qui avait renchéri pour l'achat de cette bande de terre dans le but de prévenir l'érection de tours électriques disgracieuses, on ne put soutenir la lutte contre une telle compagnie qui avait misé \$1 000,00. La Shawinigan Water & Power, en considération, fit don à la municipalité de Neuville d'un montant de \$600,00 pour l'érection d'un cairn à l'embouchure du ruisseau des Soeurs, en même temps qu'elle fournissait, pour rappeler l'événement, deux magnifiques plaques de bronze fabriquées par la bijouterie Birks, de Montréal.

La Lowestoff et la Diana canonnèrent l'Atalante pendant deux ou trois heures. Vers dix heures du matin, la proue de son navire en flammes, Vauquelain donna l'ordre d'évacuer. Il retint une dizaine de volontaires qu'il appela pour aider aux soins des blessés, pendant que l'Atalante échouée sur la

grosse chaîne de roches la plus au large prenait de plus en plus de la bande, au moment où les Anglais abordaient.

Ceux qui purent quitter le bateau en perdition, durent le faire par des moyens de fortune. Les embarcations de bord détruites, il ne leur restait que les débris jonchant le pont ou de sauter sur un mauvais radeau déjà surchargé, mystérieusement accosté le long de l'Atalante!

D'où pouvait bien venir cette embarcation, dans cette mer houleuse, démontée? Personne n'avait osé s'aventurer sur la grève pendant la bataille! Il y avait plus d'une heure que le canon avait cessé de tonner lorsqu'on commença à s'aventurer au bord de l'eau. La nouvelle de la bataille s'était vite répandue d'un bout à l'autre de la paroisse. Jean-Baptiste III, époux de Geneviève Huguet, avait couru un mille et demi pour aider à sauver les malheureux qui appelaient "au secours".

Malheureusement, on était pendant les grandes marées du printemps. Un fort vent de "nordet" soulevait les flots. On était dans le plus fort du baissant et il fallait du courage pour s'aventurer sur une mer déchaînée dans une vieille barque échouée sur la grève. Jean-Baptiste III, n'écoutant que son courage, se saisit de la vieille barque pour répondre aux cris des membres de l'équipage. L'histoire rapporte que Vauquelain fit embarquer des membres de son vaisseau sur le vieux radeau que Jean-Baptiste III avait réussi à accoster le long de l'Atalante. Ce dernier n'avait eu que le temps de grimper sur le pont lorsqu'il entendit Vauquelain commander l'évacuation et voir sa vieille barque envahie. Lorsque Jean-Baptiste III sauta à son tour sur le radeau, l'embarcation déjà surchargée fit naufrage et Jean-Baptiste III s'engouffra avec ses compagnons.

En 1943, Hubert LaRue, éditeur de l'hebdomadaire L'Autorité, de Montréal, écrivait à son cousin Aurélien LaRue, co-seigneur de la Seigneurie de Neuville, qu'il avait trouvé quelque chose d'étrange en faisant des recherches sur sa généalogie: il a trouvé qu'un Jean-Baptiste Larue avait participé à la bataille de l'Atalante. On sait que c'est Jean-Baptiste III, cultivateur du bas de la paroisse, époux de Geneviève Huguet, oncle du notaire François-Xavier II, qui a participé au combat de l'Atalante. Deux ancêtres se sont noyés: Jean Delarue, époux de Jacqueline Pin, le 20 mars 1674, et son petit-fils Jean-Baptiste III. On ne peut douter de l'aventure funeste de ce dernier. Voici l'extrait du Registre des décès:

"L'an mille sept cent soixante et le vingt may j'ay inhumé dans le cimetièrre de cette paroisse jean larue homme marié de quarante huit ans qu'on a trouve noyé après le combat de l'Atalante en outre jacques fornèl blessé dont il est mort et sept hommes de l'équipage de ce requis."

Chartier de Lotbinière, ptre.

(à suivre)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JANVIER 1981

Le président Jacques Fortin ouvre la soirée en nous informant que le Frère Victorin Paré annonce la réédition de l'oeuvre du Frère Eloi-Gérard Talbot. Mme Dessaint de Saint-Pierre dispose toujours d'exemplaires (à \$25.00) du Répertoire des mariages de Château-Richer. Puis M. Fortin présente la conférencière. Ancienne élève des Ursulines et du C.E.G.E.P. de Ste-Foy, Madame Hélène Dionne a gradué en ethnographie, puis fit un stage au Musée des Arts et Traditions populaires de Paris, et en 1978 au Musée de l'Homme à Ottawa, où sa thèse fut publiée dans la collection Mercure. Puis, Mme Dionne nous entretient des «Contrats de mariage à Québec, durant la période 1790-1812».

Ces documents ont une valeur historique importante. Ils renseignent sur les biens et leur mode de gestion. À l'aide des contrats de mariage, on trouve divers détails de l'histoire de Québec. Dans le Faubourg Saint-Roch, on a une population ouvrière, tandis qu'on trouve artisans et marchands dans le Faubourg Saint-Jean. En 1804, consolidation des fortifications par les Ingénieurs Royaux. On construit les quatre tours Martello. Durant la période étudiée, on compte à Québec 283 contrats de mariage. Il y a 18 notaires à Québec et cinq dans la banlieue. On a enregistré 48.3% des contrats. L'auteur fait remonter à 1579 la rédaction de la Coutume de Paris, dont s'inspirent nos contrats de mariage, où l'on trouve la mention du douaire préfix et préciput, du droit de réserve, du droit de reprise, etc.

Plusieurs questions intéressantes sont posées à la conférencière. M. Racine demande si les contrats sont toujours suivis de mariage. M. Fortin demande s'il y a des contrats rédigés en anglais. M. Bélanger s'intéresse aux contrats refaits, aux cas de dissolution.

M. Marc Beaudoin, au nom des membres, remercie la conférencière pour avoir dressé un beau tableau de la vie à Québec au début du XIXe siècle.

Paul Darisse

Secrétaire

MEMBRES DÉCÉDÉS

- 638 - ANCTIL, Adrien, 545 ouest, Notre-Dame, Victoriaville, Qué.
- 1067 - GARNEAU, Auguste, 400 rue Principale, St-Thuribe, Portneuf
- 411 - LEMIEUX, Wilfrid, 5750 boul. Rosemont, Montréal

* * * * *

ORIGINE DE LA FAMILLE BOULET

par Louis-Philippe Boulet

INTRODUCTION

Il est bien légitime de chercher à connaître la vie de nos ancêtres, le genre d'hommes ou de femmes qu'ils étaient, ce qu'ils ont accompli, et bien d'autres aspects de ces temps éloignés.

Ceci m'emmena, comme bien des gens, à faire mon arbre généalogique, à chercher dans divers actes de baptêmes, de mariages, dans des monographies et d'autres documents, des détails, des anecdotes, etc... De plus, par le biais de la Société Québec-Perche et des publications du genre «Cahiers Percherons», il fut possible de connaître un peu plus cette belle province du Perche d'autrefois, berceau de tant de familles québécoises.

ETYMOLOGIE DU NOM BOULET

Il est toujours intéressant de connaître l'origine d'un nom de famille. Souvent on y retrouvera une description de lieu, de caractère ou d'apparence physique.

Selon Dauzat, le nom «BOULET» vient prendre ses racines dans certains termes du XVII^e siècle, dont «boul» (masc.) ou «boule» (fém.) qui, en cette époque signifiaient: bouleau. Un boulet était un endroit planté de bouleaux.

On peut parfois se demander pourquoi il existe tant de variantes de ce nom. Il faut se dire, cependant, qu'il y a quelques siècles, la conservation de l'orthographe était difficile et les gens étaient souvent peu instruits. De toute façon, on retrouve maintenant des Boulé, Boulay, Baulé, Boulais, Boullé, Bouley, Boullay, Boulet...

LIEU D'ORIGINE DES ANCÊTRES BOULET

Tous les Boulet ou Boulay du Québec sont les descendants de Robert Boulay, brave cultivateur de St-Germain de Loisé, petit village situé près de Mortagne, province du Perche maintenant devenue partie intégrante du district français de l'Orne. Nous sommes donc des descendants de percherons.

Le Perche est situé dans la partie nord de la France, entouré à l'ouest par le Bassin Parisien, plus précisément par le Maine, au nord par la Normandie, au sud par le Vendômois et à l'est par la Beauce.

C'est une petite province au climat tempéré, où les hivers doux, les étés frais, les pluies abondantes et bien réparties sont propices à l'élevage

et à la culture. Elle contraste avec les autres régions par son relief géologique constitué de craie marneuse, la craie de Rouen, avec parfois une couverture de sables argileux rejoignant au nord les argiles à Silex de Normandie. L'érosion a façonné la région en vallées nombreuses et verdoyantes.

St-Germain de Loisé, le village où naquit notre ancêtre en 1630, est situé à l'est de Mortagne. On y retrouve encore beaucoup de vieilles maisons, et la petite rivière «la Chippe», prenant sa source dans le Val, y coule à proximité.

Après la Normandie, c'est le Perche qui a fourni le plus d'émigrants en terre du Québec.

LES BOULET ET BOULAY DE FRANCE

Les Boulay semblent être installés à Loisé dès le XVII^e siècle. On retrouve un Robert Boullay, tessonier en draps, à Loisé, un Louis Boulay de Notre-Dame de Mortagne, cordonnier, un Jean Bouley, maître tanneur.

Malheureusement, on sait peu de choses sur la famille de notre ancêtre Robert Boulay, car les archives de la paroisses de St-Germain n'ont pas été conservées. On doit garder espoir que des recherches futures nous éclaireront sur les origines possibles de notre ancêtre.

AUTRES BOULET (BOULAY) AYANT ÉMIGRÉ EN NOUVELLE-FRANCE

Tous savent que la femme de Champlain s'appelait Hélène Boulé. Cependant, on ne lui connaît pas de parenté proche avec notre Robert. Sa famille venait de Paris.

On retrouve aussi un François Boulé, domestique des Jésuites, tenant domicile à Sillery dès 1638. Il serait devenu fermier de Robert Giffart, Seigneur de Beauport, en 1643*. Il n'eut qu'une fille, Marguerite; il fut tué en 1653 par les Iroquois. Son origine en France est inconnue.

LA TRAVERSÉE

Nous sommes alors en 1661. En France, Louis XIV vient de commencer son règne. Champlain vient à peine de fonder Québec et la colonie française en est encore à ses débuts. Robert Boulay et sa femme Françoise Grenier songent à émigrer en ces nouvelles terres tant vantées par Robert Giffart. Ils s'embarquent donc avec leur fillette Jacqueline, alors âgée de trois ans, ainsi qu'avec de nombreux compatriotes, sur deux vaisseaux nolisés par le Roi. Nous sommes en 1662. Encore une fois, un navire français quittera les rives de cette

* Robert Giffart fut le premier percheron à s'installer au Canada. Il venait de Mortagne. Très attiré par ce nouveau pays, la Nouvelle-France, il avait convaincu plusieurs de ses compagnons de venir avec lui. Il s'établit à Beauport en 1627.

vieille France, chargé de braves gens pleins d'espoir et de courage, déterminés à se faire une nouvelle vie dans ce monde bien mystérieux encore.

LE VOYAGE EST PÉNIBLE

Ils sont 300 passagers embarqués à la rade de Chefdebaye, près de La Rochelle, sur l'Aigle d'Or (Jaugeant 300 tonneaux), commandé par le capitaine Gorgot. Ce navire était équipé de 24 pièces de canon. Une flûte, le Saint-Jean-Baptiste, les accompagnait.

Ils allaient souffrir de la faim et de la soif car la traversée se prolongea au-delà des prévisions. Trente-trois hommes y moururent de faim et de maladie.

UN EMPRUNT HEUREUX!

Robert Boulay n'était pas riche et c'est presque une bonne chose, car c'est grâce au document relatif à un emprunt qu'il avait fait pour payer son voyage qu'on a pu retracer son origine.

En effet, il avait dû emprunter 20 livres tournois (qu'il remettra la même année) à Charles Turgeon pour défrayer le coût de son passage et celui de sa famille. Sur l'arrangement fait devant le notaire Moreau, de La Rochelle, il se dit de St-Germain de Loisé. Ce manuscrit est actuellement conservé aux Archives nationales à Québec.

L'ÉTABLISSEMENT EN NOUVELLE-FRANCE

Arrivés en Nouvelle-France, la majorité des colons du Perche s'établirent sur la côte de Beaupré ou sur l'île d'Orléans, soit de 1635 à 1660. Notre ancêtre fit de même et on le retrouve en 1663, installé sur un terrain de la Seigneurie de Lirec, territoire de la paroisse actuelle de Ste-Famille, à l'île d'Orléans, paroisse qui fut fondée peu de temps auparavant vers 1661.

Les documents des premières transactions de Robert à l'île d'Orléans n'ont pas été retrouvés, mais on a pu découvrir qu'au début de son établissement, il possédait trois arpents de front entre Pierre Boucher et Pierre Roche et qu'au recensement de 1667, il déclara posséder six arpents de terre ainsi que cinq bestiaux.

Robert deviendra ensuite acquéreur d'une autre concession dans la paroisse de St-Jean I.O., près de Nicolas Audet. Depuis 1667 déjà il en avait officieusement pris possession et commencé à la défricher. Robert avait donc deux terres et ce n'est qu'en 1670 qu'il vendit sa première concession de Ste-Famille à Jean-Galéan Boucher. Voici des extraits du contrat Auber:

«Devant le notaire Claude Auber, le 25 novembre 1670, au Château-Richer, Robert Boulay, habitant, et demeurant à l'île d'Orléans, du côté sud; lequel en son bon gré, pure et franche liberté, reconnaît et confesse avoir, ce

dit jour vendu... à Jean-Galéan Boucher... une concession et habitation sise dans la dite Ile, du côté nord, contenant 3 arpents de front... avec les bâtiments pour la somme de cent livres tournois, ...»

ROBERT QUITTE L'ÎLE D'ORLÉANS

Les premiers québécois avaient souvent l'habitude de défricher une terre pour ensuite la revendre et recommencer ailleurs leur dure besogne.

Notre ancêtre ne fit pas exception à cette règle et vendit sa terre à Pierre Mourier pour s'installer à la Rivière-du-Sud, à Montmagny, paroisse de St-Thomas.

Il recevra un peu plus tard une concession du Seigneur Couillard, à Montmagny, soit trois arpents de front. En 1681 il possède six bêtes à cornes et six arpents de culture.

LES DERNIERS JOURS DE ROBERT BOULAY

On sait peu de choses des derniers jours de Robert et de Françoise. Robert fut inhumé à Montmagny le 25 mars 1707 et sa femme le fut de même, près de lui, le 29 janvier 1709. On a retrouvé le document suivant:

«Le vingt-quatrième jour du mois de mars de l'an mil sept-cent-sept est décédé Robert Boulay, âgé d'environ 76 ans, après avoir reçu les sacrements d'Eucharistie, pénitence et d'Extrême Onction durant le cours de sa maladie. Et le lendemain son corps a été inhumé avec les cérémonies accoutumées dans le cimetière de la paroisse St-Thomas de la pointe à la caille par le ministère du soussignant.

Goulven Calvarin, ptre.»

LA DESCENDANCE DE ROBERT BOULAY ET FRANÇOISE GRENIER

Robert et Françoise eurent cinq fils et trois filles:

JACQUELINE: baptisée à St-Germain de Loisé (Orne, France) le 10 avril 1659, elle fut du voyage pour la traversée en Amérique en 1662. On sait peu de choses d'elle. Elle aurait fait ses études chez les Ursulines de Québec et épousé Pierre Joncas dit Lapierre, fils d'Antoine Joncas et Galline Arnaud, le 8 juin 1672 à Ste-Famille, I.O.

Un document daté de 1694 révèle que Jacqueline Boules de Mortagne, 36 ans, est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Québec. Cette Jacqueline, épouse de Pierre Joncas de la Seigneurie de Bellechasse, est bien la fille de Robert.

Elle décède le 21 février 1736 à St-Thomas de Montmagny.

JEAN-BAPTISTE: baptisé à Ste-Famille le 17 avril 1667. Décède en bas âge.

PIERRE: baptisé le 20 février 1669, inhumé le 18 janvier 1689 à St-Thomas.

MARIE: baptisée à Ste-Famille le 20 et inhumée le 30 décembre 1670.

MARTIN: baptisé le 27 mars 1672 à Ste-Famille, marié le 13 octobre 1698 à Françoise Nolin à St-Pierre I.O., inhumé le 16 octobre 1728.

FRANÇOISE: baptisée le 11 août 1674, mariée le 21 février 1689 à St-Thomas, à Pierre Bernier (de Paris). Inhumée à l'Islet le 23 septembre 1751.

PAUL: baptisé le 19 septembre 1677 à la Rivière-du-Sud, marié le 25 avril 1795 à Françoise Pasquier (Paquet) à Notre-Dame de Québec. Françoise était la fille de Maurice et Françoise Forget.

JACQUES: notre ancêtre direct, qui suit.

JACQUES BOULAY, FILS DE ROBERT

Jacques est donc le premier Boulet à naître au Québec. Il fut baptisé le 6 février 1664 à Château-Richer, soit deux ans après l'arrivée des Boulay au Canada.

Il épousa le 12 avril 1686, à St-Thomas de Montmagny, Françoise, fille de Guillaume Fournier et de Françoise Hébert, la petite-fille de Louis-Hébert. Le père de Guillaume Fournier venait de Coulmer en Normandie.

Selon le plan de Catalogne, il aurait eu une terre à la Rivière-du-Sud, à Montmagny, près de son frère Martin, dont il en était séparé par la terre de Jean Prou.

On connaît peu de lui, si ce n'est qu'il continua la tradition agricole de sa famille.

Sa sépulture eut lieu le 1er mai 1738 à St-Thomas, quelques années après celle de sa femme Françoise, survenue au même endroit le 16 juillet 1734. Jacques était âgé de 74 ans.

Descendance de Jacques Boulay

Jacques et Françoise eurent 14 enfants:

Marie: mariée le 10 janvier 1707 à Pierre Morin.

Jacques: marié d'abord à Agathe Morin le 6 janvier 1715 à St-Thomas, (qui était la fille de Pierre Morin et Françoise Giasson) puis à Marguerite Isabel le 14 juillet 1751 (fille de Marcel Isabel et Marguerite Lemelin).

Pierre: capitaine de milice à St-François. Epousa le 16 mars 1716 à Montmagny, Marie-Louise, fille de Jean-François Langlois et Geneviève Rousseau.

- Marie-Madeleine: baptisée le 7 avril 1693, épousa le 20 novembre 1718, Denis, fils de Pierre Morin et Françoise Giasson.
- Joseph: maria le 27 juillet 1723 à Ste-Anne-de-Beaupré, Monique, fille de François Muesnier et Angélique Jacob.
- Augustin: baptisé à l'Ile d'Orléans (St-Jean) le 15 mars 1697, il maria le 4 octobre 1723 à St-Thomas, Véronique, fille de Joseph Miville et Geneviève Caron.
- Jean-Baptiste: baptisé le 4 mai 1699, marié à St-François à Marie-Madeleine, fille de Thomas Asselin et Geneviève Leclerc, le 21 octobre 1727, puis à l'Islet, à Marie-Angélique, fille de Charles Langelier et Françoise Destroismaisons, le 27 janvier 1749.
- Louis: baptisé le 30 septembre 1704, marié à Elizabeth, fille de Michel Chiasson et Marguerite Mourier, le 20 février 1730, à Berthier, puis à Marie, fille de Jacques Daniau et Louise Destroismaisons, le 5 novembre 1731.
- François: baptisé le 23 mars 1707, marié à Geneviève, fille de Joseph Miville et Geneviève Caron à St-Thomas, le 19 novembre 1730, puis à Françoise, fille de Guillaume Dufresne et Geneviève Ruel, à St-Thomas, le 26 novembre 1750.
- Paul: baptisé le 2 décembre 1708, marié à St-Thomas le 26 novembre 1731, à Claire, fille de Joseph Miville et Geneviève Caron.
- Charles: baptisé en 1711, marié à Marthe, fille de Joseph Miville et Geneviève Caron le 14 octobre 1732 à St-Thomas.
- Martin: major de milice. Né en 1713. Marié à Anne-Louise, fille de Louis Lemieux et Geneviève Fortin, à Cap St-Ignace, le 12 novembre 1736 puis à St-Thomas, le 29 juillet 1762 à Marie-Joseph, fille de Jean Boucher et Madeleine Leclerc.
- Françoise: mariée le 10 janvier 1707 à St-Thomas, à Pierre fils de Pierre Morin et Françoise Giasson.
- Guillaume: notre ancêtre direct, qui suit.

Guillaume Boulet, fils de Jacques

Baptisé le 17 septembre 1702 à St-Thomas de Montmagny, il passa une enfance heureuse, aidant son père aux travaux de la ferme. Il savait bien manier les instruements mais il ne savait pas écrire son nom... n'étant pas allé à l'école, comme la majorité des enfants de ce temps.

Il se maria à St-Pierre I.O. le 11 novembre 1727, à Marie-Madeleine, fille de Joseph Miville et Geneviève Caron.

Son deuxième mariage eut lieu le 6 octobre 1734, avec Marie-Anne, fille d'Antoine Dandurant et de Marie Veilleux. Jean Dandurant, père d'Antoine, venait de l'Ile de France.

Ici encore, il y a peu de documents concernant sa vie. Il fut inhumé le 10 janvier 1764, à l'âge de 62 ans, à St-Thomas.

Descendance de Guillaume Boulet

Comme son père et son grand-père, Guillaume eut une grosse famille.

1) Enfants de Guillaume et Madeleine Miville:

Guillaume: baptisé le 8 juin 1729 à St-Thomas. Sépulture en 1735, à peine âgé de 6 ans.

Madeleine: baptisée le 20 décembre 1730 à St-Thomas. Inhumée le 29 décembre 1813.

Marie-Geneviève: baptisée le 1er juin 1732 à St-Thomas. Epouse le 22 novembre 1751, à St-Thomas, Laurent, fils de Joseph Cloutier et Elizabeth Morin.

2) Enfants de Guillaume et de Marie-Anne Dandurant:

Guillaume: baptisé le 23 mars 1735 à St-Thomas.

Marie-Anne: baptisée le 28 mars 1737 à St-Thomas. Mariée à Montmagny le 27 novembre 1763 à Philippe, fils de Jean Vallières et Marie Fiset.

Jacques: baptisé le 29 juillet 1741 à St-Thomas. Marié à St-Pierre le 12 novembre 1764 à Angélique Picard.

Marie-Joseph: baptisé le 12 mai 1744. Inhumé le 12 septembre 1744.

Marie-Angélique: baptisée le 30 juillet 1745 à St-Thomas. Mariée le 23 octobre 1769 à Pierre, fils de Jean Vallières et Marie Fiset, puis à François, fils de Jean-Baptiste Chabot et Geneviève Isabelle, le 25 novembre 1771, à Montmagny.

Elizabeth: baptisée le 23 mai 1739 à St-Thomas. Mariée le 3 février 1772 à François, fils de Germain Morin et Ursule Vallières.

François-Xavier: baptisé le 18 mai 1755 à St-Thomas. Marié le 27 novembre 1775, à Marguerite, fille de Charles Marot et Geneviève Aubin. Inhumé le 25 juillet 1825.

Joseph-Marie: baptisé le 17 juillet 1750 à St-Thomas.

François: baptisé en février 1753. Inhumé le 12 juillet 1754 à St. Thomas.

Pierre: baptisé le 20 février 1758. Epouse le 23 novembre 1779, Marie-Anne, fille d'Athanas Thibeault et Elizabeth Gagné. Décédé le 20 juin 1850.

Antoine: notre ancêtre «direct» qui suit.

Antoine Boulet, fils de Guillaume

Il fut lui aussi travailleur de la terre. Aux Archives nationales du Québec, son acte de mariage stipule qu'il a épousé le 23 novembre 1778, Marie-Marthe, fille de Jacques Gagné et Marie-Hélène Labonté, de St-Thomas.

Ils n'eurent qu'un fils, Antoine qui suit.

Antoine Boulet, fils d'Antoine et de Marie-Marthe Gagné

Ce fils unique fit le métier de ses ancêtres et prit femme le 26 novembre 1822; Julie, fille de Jean-Baptiste Gaumond (Gomond) et de défunte Françoise Fournier, fut l'élue de son coeur. Ils eurent cinq descendants:

Etienne: épouse le 18 janvier 1853, Marie Coulombe.

Louise-Virginie: épouse le 11 septembre 1857, Callixte Gaudreault.

Godfroid: épouse le 17 janvier 1865, Delvina Thibeault.

Joseph: épouse le 6 février 1866, Rosalie Thibeault.

(Tous se sont mariés à Montmagny)

François-Xavier, notre ancêtre qui suit.

François-Xavier Boulet, fils d'Antoine et de Julie Gomond

Cultivateur comme son père, il épouse le 22 septembre 1863 à Montmagny, Luce, fille majeure de Louis Coulombe, cultivateur, et de Marie-Louise Proulx, en présence de son frère Etienne Boulet, de Louis-Fournier et de Jean-Baptiste Gomond.

Luce et François-Xavier ont eu comme enfants:

Narcisse: qui épouse le 12 novembre 1889 à Cap St-Ignace Hémeline Robin.

Cléophas: qui épouse le 9 septembre 1890 à Montmagny, Joséphine Ouellet.

Marie: qui épouse le 28 août 1894, Jean Robin

François: qui naquit en 1864, à Montmagny; il épousa dans cette même ville, le 19 novembre 1889, Georgiana Gaudreau et en secondes noces, le 7 juillet 1903, Séphora Gagné.

* * * * *

SERVICE d'ENTRAIDE

De Paul-H. Pépin #963

- Q. - 296 Où et quand aurait eu lieu le mariage de François-Xavier DANIEL et Catherine GUENET? Leur fils Joseph s'est marié en 1792, à Verchères, avec Marie-Noëlle GUERTIN (HYERTIN). Qui étaient leurs parents?
- Q. - 297 Qui étaient les parents de Charles MILLER et Marie-Antoinette GARNEAU? Où et quand se sont-ils épousés? Leur fille Julie ou Angélique (MULLER-MILLER) épouse, le 16 novembre 1824, à St-Grégoire-le-Grand (Cté Nicolet), Jean-Baptiste MARCHAND.

RÉPONSE

De Alfred D. Gaboury #854 à Marie-Théodora Desrochers

Réf.: L'ANCÊTRE, Novembre 1980, p. 88 - Travaux en cours.

Q. - Michel DUPRAS & Virginie MONTPETIT dit POTVIN:

The following information was gathered from the Vital Statistics Department, City Hall, Central Falls, R.I.

Virginie MONTPETIT, living at 247 Washington Street, Central Falls, R.I., died 29 April 1925, at the age of 84 years and 3 months. She was buried in Notre-Dame Cemetery, Pawtucket, R.I. The death was reported by her son-in-law, David AUDETTE.

Michel DUPRAS, living on Darling Street, Central Falls, R.I., died 24 November 1931, at the age of 84 years, 2 months, 8 days. He is buried in Notre-Dame Cemetery, Pawtucket, R.I., as reported by his daughter Mrs M Lse LAMBERT.

Children of Michel DUPRAS (son of J.-B. & Marie BOIVIN) and Virginie MONTPETIT dit POTVIN (daughter of Hyacinthe & Marie BREY) who were married in Notre-Dame Church, Central Falls, R.I.:

Marie-Louise, age 24, born in Canada;

Zéphirin LAMBERT, age 39 (Léon & Domitile COTE) born in Canada, married 14 August 1894 (her first & his second);

Olive DUPRAW, born in Canada (Michel & Virginie). Records here indicate "Ontario" Canada. Notice spelling.

David AUDETTE, (John & Rosa la...) married 27 April 1897;

Olivier, his mother's name is given as POTVIN

Louise Anna LAMBERT (Léon & Céline HOUDE) married 15 Nov. 1897.

I have not yet contacted the parish priest at Notre-Dame to confirm or add to the above information. I have got in touch with L. Heroux and Son, undertakers, who were in charge of the funeral arrangement of Michel & Virginie. Unfortunately, their records for this period were destroyed by fire. Glad and happy to oblige anytime.

De Lucette Pépin # 1120 à Georges Crête # 688

R. - 195 Est-ce le mariage demandé? Je vous le donne sous toutes réserves car c'est Camille BERNARD et non François: mariage de Josette BÉLEC, fille de Louis et Magdeleine COSSET, et de Camille BERNARD, veuf de Marie BARY, à Ste-Geneviève de Batiscan, le 25 avril 1774. A remarquer que Magdeleine COSSET était la deuxième femme de Louis BÉLEC. La première était Magdeleine GAUDRY dit BOURBONNIÈRE. Le mariage de Josette BÉLEC avait été béni par l'abbé Lefebvre en présence de J.-B. RAUX, Frs PHILIBERT, Pierre COSSET, cousin; Jean BELLEC, Marie CADOT, cousine de l'épouse (Registre Ste-Geneviève de Batiscan, Archives de Trois-Rivières). Louise BÉLEC est dans mon ascendance maternelle.

De Adrien Bélanger # 265 à Lucille G. St-Pierre

Réf.: L'ANCÊTRE, septembre 1979, p. 18 - Travaux en cours.

Cyprien LAMOUREUX	St-Denis, Richelieu 04-11-1845	Aglae VANDANDAIGUE
Pierre LAMOUREUX	St-Ours, Richelieu 10-01-1826	M.-Paule LAPORTE (J.-B. & Elizabeth CADIEUX
François LAMOUREUX	St-Ours 28-01-1793	Elizabeth LACHAMBRE (Romain et Marie PAQUET)
Jacques LAMOUREUX	St-Ours 06-10-1760	M.-Amable-Emery CODERRE (Louis & Elizabeth MENARD)
Louis LAMOUREUX	Boucherville 31-05-1717	M.-Madeleine BABIN (Pierre & Madeleine RICHAUME)
J.-B. LAMOUREUX	Boucherville 02-12-1690	Marie GARREAU (Jean & Anne TALBOT)
Louis LAMOUREUX	France - 1664 S. St-François de l'île Jésus	Françoise BOIVIN de Normandie
Narcisse MARCOUX	Ste-Marie, Beauce 29-07-1856	Anastasie NORMAND (Joseph & Anastasie VACHON)
Charles MARCOUX	Ste-Marie, Beauce 09-10-1821	Angélique GRÉGOIRE (Olivier & M.-Angélique VACHON)
Joseph MARCOUX	Ste-Marie, Beauce 03-06-1788	Rose ROUSSEAU
Joseph MARCOUX	Beauport 11-05-1750	Geneviève LORTIE-LAURENT (Jean & M-Louise CHAREST)
Joseph MARCOUX	Beauport 09-01-1730	M.-Elizabeth TOUPIN (Igna- ce & Elizabeth DUPRAC)
J.-B. MARCOUX	Charlesbourg 19-04-1694	Madeleine MAGNAN (Jacques & Ambroise DOUET)
Pierre MARCOUX né vers 1631 - St-Julien - Troyes	Québec 08-01-1662	Marthe RAINVILLE (Paul & Pauline POETE)

NOUVEAUX MEMBRES

- 1172 - MARTEL, Raymond, 224 St-David Drive, Mont Laurel, New Jersey 08057, U.S.A.
- 1173 - DROLET, Yves, 520 de Chantel, Charlesbourg, Qué. G1G2Z2
- 1174 - DUPONT, Marcel, 795 Place de Charente, Charlesbourg, Qué. G1G 2W6
- 1175 - GUERARD, Marcel, 24 Rockingham St., Hartford, Conn. 06114, U.S.A.
- 1176 - CURRAN, Gladys, 1861 Newton St., Victoria, B.C. V8R 2R3
- 1178 - CANTIN, Omer, C.P. 2163, Hearst, Ontario P0L 1N0
- 1179 - DIONNE, André, 484 Limoilou, Laval, Qué. H7G 3X8
- 1180 - BRUSH, Virginie Morris, 917 Charleston Avenue, Modesto, Ca. 95350, U.S.A.
- 1181 - MARINIER, Léonard, 10939, 62e Avenue, Edmonton, Alberta T6H 1N3
- 1182 - AUDET, Lise, Chazel, Abitibi, Qué. J0Z 1N0
- 1183 - LARIVÉE, Frère Alfred, 5040 rue St-Félix, Cap-Rouge, Qué. GOA 1K0
- 1184 - MERCIER, Ernest, 910 Avenue des Braves, Québec, Qué. G1S 3C6
- 1185 - FOURNIER, Françoise, 828 Nouvelle-Orléans, Ste-Foy, Qué. G1X 3J3
- 1186 - MARTINEAU, Ghismond, 20-2360 Nicolas-Pinél, Ste-Foy, Qué. G1V 4G6
- 1187 - CARRIER, Rosaire, St-Rédempteur, Lévis Qué. G0S 3B0
- 1188 - GUÉRIN, Réjean, 207 Chanoine-Côté, Vanier, Qué. G1M 1T9
- 1189 - TOMLIN, Linda, 1513, 94e Avenue, Dawson Creek, B.C. V1G 1H2
- 1190 - CARRIER, Linda, 3414 Père Jogues, Ste-Foy, Qué. G1X 2H9
- 1191 - CLOUTIER, Claude, C.P. 15, St-Eustache, Qué. J7R 4K5
- 1192 - ROBITAILLE, Paul-Michel, 27 Chesterfield Road, Northboro, Mass. 01532, U.S.A.
- 1193 - QUIMET, Jean-Paul, 421 boul. des Mille-Iles, Auteuil, Ville Laval, Qué. H7L 1K5
- 1194 - DUPLAIN, Céline, 1787 Industrielle, Val Béclair, Qué. GOA 1G0
- 1195 - VILLENEUVE, Agathe, Mont St-Michel, Québec J0W 1P0
- 1196 - DUGAS, Fernande Roireau, 12431 rue Fréchette, Montréal, Qué. H4J 2E2
- 1197 - GAGNON, Angèle, 388 chemin des Pionniers est, L'Islet, Qué. G0R 2B0
- 1198 - GADBOIS, Pierre, 590 Brillon, Beloeil, Qué. J3G 4Z4
- 1199 - BRISSON, Marc, 1-921 Avenue Casot, Québec, Qué. G1R 2P2
- 1200 - HENRY, Nicole, 1-921 Avenue Casot, Québec, Qué. G1R 2P2
- 1201 - POULIOT, Hervé, 630, 67e Rue est, Charlesbourg, Qué. G1H 1V7
- 1202 - FORTIN, Suzanne V., 5205 Place Vaudreuil, Charlesbourg, Qué. G1H 6X3
- 1203 - NANTAIS, Pierre, 10230 Hamel, Montréal, Qué. H2C 2X2
- 1204 - MOREAU, Robert, 203-132 des Lilas ouest, Québec, Qué. G1L 1B2
- 1205 - L'HEUREUX, Claude, 370, 6e Rue, Limoilou, Qué. G1L 2R1
- 1207 - SOULARD, Monique, 572 rue Bagot, Québec, Qué. G1N 2A7
Bibliothèque Publique, 45 rue Dorval, C.P. 368, Cap-de-la-Madeleine G8T 7W6
La Bibliothèque de Québec, 37 rue Ste-Angèle, Québec, Qué. G1R 4G5

CHANGEMENTS D'ADRESSE

- 969 - JEAN, Yves, Box 876, Kentville, N.E. B4N 4H8
- 250 - LEMIRE, Gérald, 4860 Chemin St-Félix, Cap-Rouge, Qué. GOA 1K0
- 1048 - HOYE, Loretta Ducharme, 1225 South Morris St., Hobbs, New Mexico 88240, U.S.A.
- 177 - PARADIS, Louis, 1050 Courbevoie, St-Joseph, Beauce, Qué. G0S 2V0
- 137 - DENIS, Jennie, 22 Railroad Ave., Beverly, Mass. 01915, U.S.A.

* * * * *

INVITATION

LA PROCHAINE RÉUNION
DE LA
SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC
AURA LIEU
LE 18 MARS 1981
À
20h00

SUJET: L'Aunis des québécois

CONFÉRENCIER: Groupe de stagiaires en France

ENDROIT: Edifice «G», 1035 De La Chevrotière, Québec

Ceux qui ne stationnent pas leur voiture dans le stationnement intérieur, rue Conroy, doivent entrer au numéro 1035, rue De La Chevrotière, la seule porte ouverte le soir.